



INSCRIPTIONS (2018 – 2019)

AESM CHOLET

Association agréée Jeunesse & Sports, conventionnée avec l'ANCV
Le paiement des adhésions par chèques vacances est accepté

Bonjour,

Voici venue la période de (ré) inscriptions pour l'année 2018–2019.

Votre licence 2017 – 2018 ne vous couvre que **jusqu'au 30 septembre 2018 !**

NB : Les inscriptions adultes peuvent se faire librement en cours d'année.

Rappels pour cette rentrée :

- À partir de la 2^{ème} année de pratique au sein du club, les personnes s'inscrivant à l'AESM et n'ayant pas de baudrier et/ou de chaussons devront s'acquitter de frais de location de ce matériel. La 1^{ère} année, le matériel est prêté.
- Le document de la FFME ci-joint explique les différentes formules possibles d'assurance avec comme toujours, compléments et options éventuelles.
- A partir de la 3^{ème} personne d'une même famille (devant tous résider à la même adresse) le tarif est réduit de 25 € pour celle-ci.
- Pour les non pratiquants, une inscription en temps que "membre sympathisant" permet d'être au courant des activités du club (journal "le Bivouac" et accès à certaines sorties club) mais n'autorise pas la pratique des activités sportives du club (pas d'assurance).
- Par sécurité et par respect envers l'AESM, toute personne non licenciée à la date du 1^{er} octobre 2017, se verra interdire la pratique de l'escalade et toutes autres activités du club (intérieur, comme extérieur).

Pour votre (ré) inscription, vous devez nous retourner **impérativement avant le 1^{er} octobre 2018** :

- Le feuillet BULLETIN D'INSCRIPTION ci-joint ;
- Le BULLETIN n° 1 de la notice d'information FFME dûment complété ;
- Un CERTIFICAT MEDICAL récent (moins d'un an) autorisant la pratique de l'escalade ou le document CERFA N°15699*01
- Le(s) REGLEMENT(s) – Possibilité de payer en 3 fois avec un 1^{er} chèque d'un montant de 46 euros

**TOUTE INSCRIPTION FOURNIE SANS CERTIFICAT MEDICAL OU ATTESTATION DE SANTE ET
REGLEMENT SERA REFUSEE**

⚡⚡⚡ INFO LICENCE ⚡⚡⚡

Le club saisit en ligne votre inscription avec votre **adresse e-mail** ou votre **numéro de téléphone mobile** et dans le cadre de la procédure de dématérialisation engagée par la FFME, vos codes d'accès à l'espace licencié vous seront envoyés par e-mail ou texto dans les 24 heures. Vous imprimez votre licence seulement si nécessaire avec un accès à tout moment et partout.
Vous pouvez modifier tout au long de l'année sportive les informations vous concernant.

⚡⚡⚡ COURS ENCADRES PAR UN PROFESSIONNEL ⚡⚡⚡

Des cours pour progresser seront proposés le mercredi soir de 20h30 à 22h00 par sessions de 6 cours : tarif : 25€

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Merci d'écrire lisiblement pour la saisie)

Documents fournis avec cette fiche d'inscription : (téléchargeable sur notre site)
Certificat médical type, Notice d'assurance 2019, Fiche QS-SPORT-cerfa 15699

Nouvelle adhésion Renouvellement d'adhésion Numéro de licence :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Pour recevoir votre attestation de licence 2018-2019 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME (www.ffme.fr), vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique (écrire lisiblement) :

E mail :

Numéro de téléphone portable :

Première licence

Certificat médical: loisir compétition

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi par le docteurle.....et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Renouvellement de la licence

Vous avez transmis un certificat médical l'an dernier. Le questionnaire de santé que le club va vous remettre est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et compléter ci-dessus.

Attestation de santé :

Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél :

Signature de l'adhérent

Choix de la cotisation			
LICENCE	<input checked="" type="checkbox"/>	PRIX	
GRIMPEUR AUTONOME		132 €	
STAGE AUTONOMIE en ESCALADE Obligatoire pour les débutants Stage autonomie en salle : Toute l'année Stage autonomie en extérieur : 1 session en septembre, 1 en mars		(132 €) + 40 € = 172 €	
Réduction si adhésion après le 1 ^{er} mars		-22€	
COURS ADULTES			
Cours encadrés dispensés par un professionnel: de 20h à 21h30 le mercredi		+50€	
ASSURANCE (voir notice d'assurance)			
AUGMENTATION DES GARANTIES D'ASSURANCE			
« BASE » Inclus dans le prix de la licence		0€	
« BASE + »		+3€	
« BASE ++ »		+10 €	
OPTION COMPLEMENTAIRE			
Ski de piste		+5€	
Slackline - Highline		+5€	
Trail		+10€	
Vtt		+30€	
INDEMNITES JOURNALIERES			
IJ1		+18€	
IJ2		+30€	
IJ3		+35€	
LICENCE FAMILLE			
A partir de la 3 ^{ème} personne d'une même famille (même adresse) Indiquer noms et prénoms des autres membres : - -		-25€	
MEMBRE SYMPATISANT			
		10 €	
MONTANT TOTAL (Chèque à l'ordre de l'AESM Cholet)			
Location matériel (annuel, à partir de la 2eme année) NB : Le matériel reste à la salle			
BAUDRIER		10€	
CHAUSSONS		15€	
MONTANT TOTAL (Faire un 2 ^{ème} chèque à l'ordre de l'AESM Cholet)			
Almeriez-vous participer à la vie associative du club ?			
En faisant partie du conseil d'administration	OUI		NON
En participant à l'encadrement des jeunes	OUI		NON
En offrant une aide ponctuelle aux manifestations (Compétitions, Portes ouvertes, MELT, Open,...)	OUI		NON

BULLETIN D'ASSURANCE n°1

Après avoir lu la notice d'assurance 2019, remplir ce bulletin d'adhésion en cochant les garanties souhaitées (obligatoire).

Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2019

Le soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____
 Né(e) le : _____
 Adresse : _____
 Nationalité : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ E-mail : _____
 N° de licence 2018-2019 : _____ Club : _____
 déclare :

avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2019, et en conséquence :

- accepter la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €)
- souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) :
 - Base (8 €) Base + (11 €) Base ++ (18 €)

et dans ce cas uniquement :

- souscrire des garanties optionnelles complémentaires :
 - Option ski de piste (5 €) Option VTT (30 €) Option slackline et highline (5 €) Option trail (10 €)
- souscrire une des garanties optionnelles Indemnités Journalières :
 - IJ1 (18 €) IJ2 (30 €) IJ3 (35 €)

avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2019, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €).

Fait à : _____ le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)

